

EPR de Flamanville : un bien curieux contrôle

Jacques Bichot, économiste, le 21 juin 2019

<http://www.economiematin.fr/news-epr-de-flamanville-un-bien-curieux-contrôle>

L'autorité de sûreté nucléaire (ASN) remplit un rôle crucial, tout le monde en a conscience : personne n'a envie qu'une catastrophe de type Tchernobyl se produise en France. Mais est-elle à la hauteur de sa tâche ? Ne serait-il pas de bonne guerre de contrôler le contrôleur ? Et la direction de notre grand producteur d'électricité, EDF, s'est-elle comportée correctement dans cette affaire ?

Les soudures dites « de traversée » qui présentent des imperfections se situent « entre les parois interne et externe de l'enclaustrage de confinement du réacteur », donc au cœur même de celui-ci, à proximité des générateurs de vapeur, sur les tuyaux qui acheminent cette vapeur vers les turbines productrices d'électricité. Elles sont donc névralgiques. Quand exactement ont-elles été réalisées ? Quand ont-elles été contrôlées ?

A défaut d'apporter des réponses très précises à ces questions, la journaliste des *Echos* écrit : « la décision d'imposer la réparation des soudures se dessinait depuis plusieurs mois (...) : en octobre dernier, l'ASN avait invité EDF à engager dès à présent les actions préalables à la réparation des soudures concernées. » Cela suffit pour comprendre que 7 à 8 mois ont donc été perdus, au minimum, entre le moment où l'ASN a informé EDF du problème, et ce jeudi, jour où elle a « informé EDF que, compte tenu des nombreux écarts survenus lors de la réalisation des soudures de traversées, celles-ci devraient être réparées. »

Le *Figaro*, citant « une source proche du dossier », va plus loin : « L'ASN a encouragé EDF à lui faire des propositions de non-réparation, puis de réparation après la mise en service, pour finalement dire qu'il faut de toute façon réparer ! C'est 18 mois de perdus. »

Même en se limitant à la version des *Echos*, la gabegie qui a sévi dans les relations entre l'ASN et la direction d'EDF va nous coûter une ruine. Car, évidemment, c'est notre pays et ses citoyens qui sont les victimes de ces erreurs de gestion. Les actions de la société EDF sont détenues à 83,7 % par l'Etat, à 13,1 % par des investisseurs institutionnels, et à 3,1 % par des particuliers, y compris des salariés d'EDF. Cette belle entreprise devrait normalement rapporter de beaux dividendes à Bercy, ce qui serait autant de moins à prélever sur le contribuable ou à se procurer par l'emprunt. Certes, avec des taux d'intérêt à 10 ans récemment devenus négatifs pour le Trésor, emprunter n'est pas une catastrophe, mais il s'agit d'une situation malsaine, dont la prolongation n'est pas à souhaiter.

Cette malheureuse affaire paraît hélas assez dans l'air du temps. En haut lieu, on tergiverse, au lieu de trancher. Or, dans cette affaire comme dans bien d'autres, « le temps c'est de l'argent ». J'ai dénoncé la lenteur de notre réforme des retraites, parce que chaque mois de retard, c'est environ 200 millions d'euros fichus en l'air¹. Je dénonce de la même manière ce qui se passe sous nos yeux pour EDF, non seulement parce que cela coûte cher aux Français, mais aussi parce que le contraste entre la mise en service au jour J de l'EPR chinois et la décennie de retard de son homologue de Flamanville est une gifle pour tout citoyen français. Quand sortirons-nous de cette déchéance ?

¹ Une fois mis en place un régime unique, les frais de gestion de nos retraites seront presque divisés par deux, soit 2,5 milliards de moins à déboursier chaque année.